

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY
- Excusé(s) : Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Cécile DELATTRE
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Monsieur Marc SENE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

N° CP/2019/155 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH-Proposition d'attribution d'agrément pour des opérations financées en prêt social de location-accession (PSLA), au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat, à ERGERSHEIM, BENFELD et DRUSENHEIM.
Proposition d'attribution d'agrément définitifs pour une opération financée par un prêt social de location-accession (PSLA) au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat, située à MOMMENHEIM.
Proposition d'attribution d'une subvention à des particuliers à GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des agréments à PIERRES ET TERRITOIRES DE FRANCE – ALSACE pour des opérations financées en prêt social de location-accession pour la construction de 2 logements collectifs en location-accession situés 1, impasse de l'Abbaye à Ergersheim, 5 logements collectifs en location-accession situés rue des Fougères à Drusenheim, 3 logements collectifs en location-accession situés rue du Petit Rempart à Benfeld ;
- décide d'attribuer quatre agréments définitifs partiels (lot 02 - lot 05 - lot 08 - lot 12) à PIERRES ET TERRITOIRES DE FRANCE – ALSACE dans le cadre de la construction location-accession de douze logements collectifs situés rue des Alpes à Mommenheim ;
- décide d'attribuer une subvention de 3 000 € aux accédants à la propriété figurant dans le tableau joint en annexe dans le cadre du dispositif de Prêt Social de Location-Accession pour l'opération située à Griesheim-Près-Molsheim.

Elle approuve par ailleurs les termes du projet de convention particulière joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Par ailleurs, la Commission Permanente approuve les termes des projets de conventions annexés à la présente délibération, à conclure entre le Département et PIERRES ET TERRITOIRES DE FRANCE – ALSACE pour l'agrément en vue de la construction, au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R.331-76-5-1 du code de la construction et de l'habitation, faisant l'objet de contrats de location-accession et précisant les engagements réciproques entre le Département et PIERRES ET TERRITOIRES DE FRANCE – ALSACE dans le cadre d'opérations de location-accession ;

- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS

A blue ink signature of Guillaume Kleinpeter, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1126120-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/05/19